

COMPTE RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 01/06/2024 à AITON /Ecole de conduite / 9h30

Membres présents (ou représentés par un parent) :

ARNOUITS Alan – ARNOUITS Bastien – BAPTENDIER Franck- BIZOUARD Arno -BODEVIN Jean-Claude -BOURJAILLAT-
MOULA Charlie- DEDUC Fabien – DELEAN Jules – DELEAN Pierre- DENIS William – DOYELLE Maxime – DUBESSE Timothé
– DUBESSE William – DURAND Raphaël – FAVRE Gabriel- FELIZARD Léo – GENDREAUX Rémy – GINET Enzo – GIROLLET
René – HUBERT Laurent – LECHEVALLIER Eymeric – LECHEVALLIER Sébastien – LOEUILLET Elina – LOEUILLET Guillaume
-MARAN Axel – MOLLARD Néo – MOREAU Stewens – MOREAU Enaly – MUTTER Ethan - PARZY David – PARZY Kenzo
– PAZINI Franck – PINTRAND Arnaud – PINTRAND Johan – RIMBOUD Martin – RIMBOUD Oriane – RIMBOUD Pascal –
TOGNET-BRUCHET Cédric – TOGNET-BRUCHET Emilie – TOGNET-BRUCHET Louna –

Membres représentés par un adhérent présent :

AUBRETON Antoine – FRANCESCATO Jessy – GODET Eric – GODET Sylvie – MUTTER Jonathan – SCHIAVON Philippe –
SCHIAVON Nathan – ZAMICHIEI Rodrigue.
TOTAL des suffrages exprimables : 48

ORDRE DU JOUR

1- RAPPOIRT MORAL DU PRESIDENT

Le président dresse un cours résumé de l'historique de l'association :

« il y a 24 ans, en 2001, quelques bénévoles motivés donnent naissance au Moto-Club UFOLEP COMBE de SAVOIE : pas encore de statuts, ni de CA , ni de finances , ni de terrain. 24 ans après, l'association est propriétaire de 50 000m2 et dispose de finances à hauteur de 50 000€. Quel chemin parcouru ! Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à cette création et à son développement ».

2001 / 2009

- **Recherche d'un terrain pour l'entraînement des pilotes avec une école de conduite UFOLEP : De nombreuses communes ont été consultées avec le soutien d'élus départementaux: de Montmélian à Ugine en passant par Albertville et de nombreuses autres communes de la Combe de Savoie. Des espoirs , mais beaucoup de refus catégoriques des conseils municipaux. L'avis favorable d'un conseil municipal est indispensable à la création d'un terrain de motocross.**

2009 / 2010

- **Enfin une ouverture ! Deux propriétaires privés acceptent de nous céder un petit terrain limité au préparc actuel et à la piste 1, pour un projet d'école de conduite UFOLEP, avec l'accord de la municipalité d'Aiton et le soutien départemental de Jeunesse et Sport.**
- **Après bien des palabres administratives avec le DDT, et un accord appuyé de Jeunesse et Sport auprès de l'AREA, l'école de conduite va pouvoir devenir une réalité.**
- **Seul le statut d'école de conduite UFOLEP avec son action éducative en faveur des enfants et des adolescents est accepté, avec ses contraintes : respect du cahier des charges, encadrement de toutes les activités par des animateurs diplômés.**
Tous les pilotes disposent d'une licence école de conduite, et non pas d'une licence pour l'entraînement. Les adultes sont aussi admis, mais pour des séances d'école de conduite et non pour des séances d'entraînement.
- **Le président est responsable du respect du cahier des charges des écoles de conduite qui impose en particulier des normes précises d'encadrement. Il engage sa responsabilité en signant la fiche diagnostic de l'association auprès de l'assureur de l'ensemble des activités.**
- **L'homologation de l'école de conduite est annuelle , après visite du terrain et contrôle des conditions de fonctionnement, avec en particulier le nombre d'animateurs diplômés, les horaires de fonctionnement, la sécurité en général. En cas d'avis défavorable du visiteur de**

terrain, la délivrance des licences est interrompue ainsi que le fonctionnement de l'école de conduite.

- **Rappel** : Chaque adhérent, en signant son bulletin d'adhésion, s'engage à respecter les statuts de l'association, le règlement de l'école de conduite. Il s'engage aussi à participer aux travaux d'entretien selon les règles fixées par le CA, et cède son droit à l'image.

2- BILAN FINANCIER : EXERCICE 2023

RECETTES 23 693,30 **DEPENSES** 19 193,79 **excédent** : 4 499,51
Excédent apparent, mais en réalité déficit , en raison d'une facturation en attente d'environ 10 000€ (Régularisation vente AREA + facturation formation des animateurs) .

REMARQUES

Principales recettes

Adhésions/licences /abonnement : 14 100
Dons Sponsors et particuliers 2 870
RECETTE CAUTION 750

Principales dépenses

licences UFOLEP 4 000
Frais de déplacement 5 407*
Transport de matériel 336

*dépense prise en charge par l'Etat sous forme de réduction fiscale, à charge pour l'association d'établir les documents nécessaires.

- Cotisation d'adhésion pour la saison 2025 : L'assemblée générale décide de ne pas modifier la cotisation d'adhésion : 35 et 25€ .

- **Situation financière de l'exercice 2024 au 26 mai 2024 :**

Recettes : 4 137,29 Dépenses 2 245,42

3- TRAVAUX 2023/2024 et autres projets :

- Installation de deux nouveaux panneaux solaires (le MCCS assure uniquement le financement des panneaux, l'installation relève d'une aide de sponsors).
La puissance passe de 240W à environ 600w. Elle permet en particulier la surveillance vidéo 24h/24h
Le matériel vidéo lui aussi relève de don des adhérents.
- Travaux de création de la nouvelle piste 5 : plus de 150h de déboisement et de terrassement ont été effectuées. Ces travaux ont repris le 31 mai.
- Travaux de rénovation des pistes 3 et 4 et d'entretien général du terrain et de ses accès prévus pour le 8 et 9 juin.
- Projet en cours de préparation : critérium 2024
Un sondage est en cours pour connaître la disponibilité nécessaire de l'encadrement.
Ce critérium pourrait avoir lieu fin juin.
Si l'encadrement disponible est insuffisant, le critérium sera reporté en saison 2025 qui débute le 1^{er} septembre 2024.

VOTE des adhérents en approbation du bilan financier 2023 et des activités travaux /projets:

Suffrages exprimés : 48 pour : 46 contre : 1 Abstention : 1

4- CONSEIL D'ADMINISTRATION - RENOUELEMENT annuel

- Fin de mandat pour les administrateurs suivants : Franck PASINI, Sébastien LECHEVALLIER, Sylvie GODET et Rodrigue ZAMICHIEI élus en 2021.
- Se présentent à nouveau : Franck PASINI et Rodrigue ZAMICHIEI
- Nouveaux candidats cooptés par le Conseil d'Administration :
Antoine AUBRETON – Oriane RIMBOUD – Fabien DEDUC
- Sont élus à l'unanimité : Franck PASINI, Rodrigue ZAMICHIEI, Antoine AUBRETON, Oriane RIMBOUD, Fabien DEDUC.
- Remarque : la désignation d'un vice-président relève de la compétence du Conseil d'Administration sur proposition du président.

Fin de l'Assemblée à 10h30

Le Président, Jean-Claude BODEVIN

